



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 17 SEPTEMBRE 2021.

PRESENTS (7) : BESANÇON Laurent, CHAMBARD Denis, CHAMBARD Hervé, CHEVASSUS Patrice, DUC Pierre, GRILLOT Isabelle, MOUREZ Jean-Christophe.

Absents excusés : JEANDOT Julie, DANJEAN Pierre, DUPAS Jean-Pierre, GENTAS Dominique (*a donné procuration à DUC Pierre*).

Secrétaire de séance : M. Pierre DUC.

*Le compte-rendu du conseil municipal (CM) du 23 juillet est approuvé à l'unanimité des élus qui signent le registre des délibérations.

1° Etude de devis de travaux suite aux inondations du 15 juillet:

M. le Maire rappelle les dégâts occasionnés par les inondations suite à l'épisode pluvieux intense des 15 et 16 juillet dernier.

Le dossier de reconnaissance de catastrophe naturelle qu'il a déposé le 21 juillet est en cours d'instruction au ministère. Madame la députée rencontrée dernièrement, a confirmé que les dossiers présentés par les communes devraient aboutir très prochainement.

Pour le village, quatre sites inondés habituellement ont subi des volumes d'eau plus importants auxquels il conviendrait de remédier afin de sécuriser les routes et chemins communaux et d'éviter à l'avenir des dégâts majeurs :

- 1) chaussée submergée au niveau du monument aux morts et de la place de la mairie, avec inondation de la micro-station d'assainissement du bâtiment communal.

Travaux pressentis : recalibrage du canal d'évacuation du trop-plein sous la route.

- 2) inondation d'une cave Montée du Village et d'un garage Chemin des Exterpois à partir des voies communales.

Travaux pressentis : pose de caniveaux.

M. le Maire précise que les particuliers qui sont concernés, se sont engagés à modifier leur équipement d'évacuation des eaux de pluie si la Commune venait à réaliser des travaux.

- 3) creusement et ravinement intense du chemin de la Forge, réduisant fortement la surface de roulement.

Travaux pressentis : recalibrage du fossé latéral, réparation et élargissement du chemin.

► Après étude de deux devis et l'exposé du Maire entendu, le CM par 8 voix pour :

*convient de la nécessité de ces travaux,

*attribue à l'entreprise OUTHIER de LE FIED les travaux de sécurisation et de réfection des chaussées communales pour un montant de 10 776 €.

M. le Maire précise qu'une demande de subventions sera réalisée pour ces travaux.

2° Désignation d'un référent numérique auprès de la Communauté de Communes Bresse-Haute-Seille (CCBHS) :

La commission développement économique de la CCBHS demande aux communes de nommer un référent numérique. Celui-ci sera l'interlocuteur privilégié des habitants pour faire remonter auprès d'elle les informations, points de vigilance ou mécontentements concernant les problématiques de fibre, de haut débit, de manque ou d'absence de réseau téléphonique.

L'opérateur habituel restera l'interlocuteur unique pour les problèmes techniques individuels. Après un tour de table, le CM retient comme référent M.Jean-Christophe MOUREZ, et comme remplaçante Mme Isabelle GRILLOT.

3° Renouvellement de l'adhésion PEFC:

M. le Maire explique que la forêt communale bénéficie depuis 2011 de la certification « gestion durable des forêts » dénommée PEFC. Ce label permet de cibler plus d'acheteurs et d'obtenir de meilleures offres pour les lots de bois proposés à la vente. L'adhésion actuelle expire le 31 décembre prochain.

Le renouvellement pour 5 ans coûterait 123,12 € au total.

► L'exposé du Maire entendu, le CM par 8 voix pour :

*décide de renouveler l'adhésion à PEFC pour 5 ans, soit jusqu'au 31/12/2026.

4° Etude de devis pour le remplacement d'une pompe de la station de pompage:

M.le Maire évoque la nécessité de remplacer une des pompes de la station qui commence à présenter des signes de dysfonctionnement. Il présente le devis de l'entreprise THIEULIN avec qui un contrat de maintenance est en cours.

► L'exposé du Maire entendu, le CM à l'unanimité :

*décide de remplacer la-dite pompe et ses accessoires pour un montant de 2346,25 €.

*fixe à 20 ans la durée d'amortissement de ce matériel.

5° Questions diverses :

5.1 : Restauration du téléphérique porte-lait:

M. le Maire indique que le financement du projet est bouclé, grâce aux subventions obtenues (75%) et à l'autofinancement couvert par l'appel aux dons lancé en partenariat avec la Fondation du Patrimoine.

Ce dernier vient d'être nettement renforcé par un versement du Crédit agricole à hauteur de 10 000 € portant le total des sommes recueillies à 27 500 €.

La quête de dons supplémentaires se poursuit jusqu'en fin d'année en vue de financer les animations et la communication futures.

L'entreprise MND (attributaire du marché) vient de prendre en main le chantier le 7 septembre dernier. Les travaux vont durer 6 mois pour se terminer début mars.

5.2 : Proposition d'achat de bois de chauffage « sur pied».

Madame GUICHARD a proposé à la Commune d'acquérir un lot de bois de chauffage constitué des arbres situés de part et d'autres du GR 59 en pied de côte des Chaumois. Ces arbres sont fragilisés par la maladie des frênes et menacent de tomber sur les promeneurs et les barrières des pâtures.

► L'exposé du Maire entendu, le CM à l'unanimité :

*approuve cette proposition,

*fixera le prix unitaire lors de la session du mois d'octobre au cours de laquelle sera évoqué l'affouage pour l'hiver prochain.